



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2375

Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'association MJC Vieux-Lyon pour l'organisation de la 17ème édition du festival "les Chants de Mars" du 15 au 25 mars 2023 -
Approbation d'une convention d'application

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2375 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A
L'ASSOCIATION MJC VIEUX-LYON POUR
L'ORGANISATION DE LA 17EME EDITION DU FESTIVAL
"LES CHANTS DE MARS" DU 15 AU 25 MARS 2023 -
APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le festival de chanson actuelle « les Chants de Mars » investit chaque année depuis dix-sept ans Lyon et son agglomération, pour un rendez-vous en collaboration avec de nombreux acteurs et actrices de la chanson actuelle d'expression francophone, à rayonnement national et local. Son organisation est aujourd'hui portée par la MJC du Vieux Lyon / salle Léo Ferré et la Maison Pour Tous / salle des Rancy.

Du café-concert aux plus grandes scènes de la ville, « les Chants de Mars » souhaite mettre en valeur les artistes et la diversité des styles entre chanson, pop, hip-hop, folk... Dès ses premières éditions, le festival a impulsé une dynamique fédératrice entre différents publics et pratiques artistiques, en conviant à la fois démarches professionnelles et amateurs au sein du festival, et construisant ainsi un événement en accord avec les valeurs d'accessibilité, de diversité et de citoyenneté portées par la MJC du Vieux Lyon et la MPT des Rancy.

La 17^{ème} édition du festival « les Chants de Mars » aura lieu du 15 au 25 mars 2023. Sa programmation s'inscrit dans la ligne artistique du festival, visant à mettre en lumière la chanson francophone actuelle, principalement émergente, ainsi que la pratique amateur. Elle se centre autour de trois axes : la francophonie, l'émergence et la diversité.

Le festival accompagne les artistes dans leur professionnalisation et leur développement, et s'engage pour l'accès à la culture pour tous, dans une diversité de formes d'actions qui font l'âme d'un grand événement artistique populaire.

Durant une dizaine de jours, le festival produira une vingtaine d'événements (concerts, animations, spectacles jeune public, expositions, rencontres professionnelles, conférences), à Lyon et en métropole : Salle Léo Ferré - MJC du Vieux Lyon, Lyon 5^{ème} - Salle des Rancy, MPT des Rancy, Lyon 3^{ème} - Le Transbordeur, Villeurbanne - L'Epicerie moderne, Feyzin Bizarre!, Vénissieux - Le Jack Jack, Bron - A Thou Bout d'Chant, Lyon 1^{er} - Agend'arts, Lyon 4^{ème} - La Salle Barbara, Lyon 3^{ème} - La Salle Edouard Herriot / Palais de la Mutualité, Lyon 3^{ème} - La Salle Molière / Palais Bondy, Lyon 5^{ème}.

En 2022, le festival avait rassemblé près de 2 500 personnes.

Pour l'édition 2022 des « Chants de mars », une subvention de 14 000 € a été votée par la délibération n° 2022/1455 du Conseil municipal du 27 janvier 2022:

Cette année, l'association sollicite une subvention de 18 000 € allouée à cette manifestation dont le budget prévisionnel s'élève à 88 350 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation (programmation variée et de qualité, soutien à l'émergence, rencontre entre publics et artistes), je vous propose d'accorder une subvention de 10 000 € pour l'organisation de l'édition 2023 de l'événement « Chants de Mars ».

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

Les conditions et les modalités de versement de cette subvention sont formalisées par une convention d'application jointe au rapport.

Vu la délibération n° 2022/1455 du Conseil municipal du 27 janvier 2022;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 10 000 euros est allouée à l'association MJC Vieux Lyon pour l'organisation de la 17^{ème} édition du festival « Chants de Mars », du 15 au 25 mars 2023.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la MJC Vieux Lyon, est approuvée.
- 3- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, sous réserve du vote du budget, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET